



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DES YVELINES

VILLE DE FRENEUSE

# DEMANDE D'ATTRIBUTION DE NUMÉRO DE VOIRIE

Mairie de Freneuse - ASVP - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 FRENEUSE  
01.30.98.97.97 - [asvp@freneuse78.fr](mailto:asvp@freneuse78.fr)

À REMPLIR UNIQUEMENT PAR LE PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE

## DEMANDEUR

Particulier :  Madame  Monsieur

NOM - Prénom : ..... Responsable : .....

**Entreprise** : ..... Responsable : .....

Qualité :  Propriétaire

Adresse : .....

.....

Tél. fixe : ..... Tél. port. : .....

E-mail : .....

## IDENTIFICATION ET LOCALISATION DE LA PARCELLE

Nom de la voie : .....

Références cadastrales : .....

Section : ..... Parcelle : .....

Le cas échéant, référence de l'ancienne parcelle (si parcelles divisées) : .....

Présence d'un ancien numéro de voirie :  NON  OUI, lequel : .....

Formulaire à retourner à

[asvp@freneuse78.fr](mailto:asvp@freneuse78.fr)

À ....., le .....

Signature (+ cachet pour les sociétés)

Le service ASVP de la ville de Freneuse utilise vos données afin de traiter votre demande d'attribution de numéro de voirie et vous délivrer un certificat le cas échéant. Le service en est l'unique destinataire. Elles sont conservées 1 an. L'utilisation de vos données repose sur une obligation légale. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, limitation) que vous pouvez exercer auprès de notre Délégué à la protection des données : [dpd@cigversailles.fr](mailto:dpd@cigversailles.fr). Vous pouvez également adresser une réclamation à la CNIL.